

Compte-rendu de la réunion du vendredi 17 mai 2019

Présents

Mesdames : Marie-Paule Bardy, Jacqueline Porte, Sylvie Ouzin

Messieurs : Luc Beziau, Didier Bruneau, Jean-Marc Gaigeard, Daniel Gaborieau, Guy Garet, Bernard Harzelec, Patrick Hébert, Jean-Denis Keller, Hubert Lafuente, Jacques Lordet, Alain Merlaud, Frédéric Pache, Eric Ravin, Guy Respondek, Jean-Louis Ulm

Messieurs : Mathéo Moisy, Luc Rémon, stagiaires à la Mission Jeunesse Aînés.

Messieurs : Yves Colliot, adjoint Culture et communication, Gérard Nussmann adjoint Urbanisme, environnement, déplacement.

Excusés

Messieurs : Christian Bordron, Jean-Yves Lebouc, Michel Villatte

Tableau des présences :

2019	11/1	8/2	15/3	5/4	17/5					
Présents	13	11	20	21	18					
Excusés	2	3	1		3					
Absents	2	3								

1. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion du 5 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Actualité de la Mission Jeunesse Aînés

- Le programme d'animations Aînés est disponible en ligne sur le site de la ville. Possibilité de le recevoir sur sa messagerie pour les membres du Conseil qui le souhaitent.
- Toutes les sorties programmées en mai 2019 sont au complet.
- Le groupe Tamarc Rodéo qui fait ses répétitions au Domino se produira au Chabada pour un apéro-concert le mardi 21 mai 2019 (18h 30-21h 30).
- Les inscriptions pour les ateliers numériques sont toujours possibles.
- Les jeunes préparent activement la fête de la musique du 15 juin 2019.
- La participation des jeunes de la M.J.A au projet « Chemins pédestres et de randonnées » est soumis à l'accord de la municipalité (demande faite début mai par Marie Saunier à Nicolas Rousseau).

3. Compte-rendu de la sous-commission « Agrès et parcours santé »

Bernard Harzelec, rapporteur, présente la nouvelle proposition de la société Gomouv'. A la place de la station sportive Mouv'roc le choix s'est porté pour un ensemble de cinq agrès individuels sur plots de béton :

- Vélo à main
- Plateau d'équilibre
- Pédalo
- Passage d'équilibre
- Roue de coordination.

Le futur emplacement fait l'objet d'une nouvelle discussion. Si la sous-commission, le 25 avril 2019, s'était prononcée pour le parc du Prieuré, d'autres considérations remettent en faveur le site du bois de Fontaine. Actuellement isolé, cet endroit pourrait dans le futur faire l'objet d'un parcours de santé élargi en utilisant une partie du Champ des Vignes qui lui est contigu. La situation centrale du parc du Prieuré, pour peu que l'emplacement du plateau d'agrès soit protégé, est un réel avantage. A ce jour rien n'est décidé.

Une date est à déterminer avec les élus pour un rendez-vous sur le terrain.

Le montant T.T.C du devis est de 14 949,60 euros, installation et fixation comprises. Cette somme s'inscrit parfaitement dans le budget prévisionnel de la municipalité.

Le dossier complet établi par la sous-commission sera remis par Bernard Harzelec à Anne Houis, pour examen et qualification.

Les éventuelles remises auprès du fournisseur et subventions sont du ressort de la municipalité (élus et services généraux).

4. Informations « Résidence Autonomie » Jacques Lordet

Faisant suite à la remise aux élus de la fiche « Réflexions sur la création d'une résidence autonomie » datée du 4 mars 2019, Jacques Lordet, rapporteur, s'est entretenu de ce sujet avec monsieur le maire, Didier Roisé. En accord sur la presque totalité du rapport, il se dégage de ce constat quelques idées directrices communes.

- Faire intervenir un bailleur social (6 sont déjà présents sur la commune) ou un office de logement de la Mutualité Française.

- Ne pas isoler la résidence autonomie et l'intégrer dans un ensemble immobilier diversifié.

- Apporter les services collectifs dont l'usage est optionnel ; blanchisserie, restauration, animations ainsi que les services à la personne hors la structure ; aide ménagère, services de soins infirmiers à domicile etc.

La municipalité est partie prenante dans les négociations avec la société Majencia S.A (acquéreur des établissements Macé) pour l'achat du site « Macé » d'une superficie de deux hectares.

Cet emplacement serait destiné à un projet immobilier, un des objectifs de la prochaine municipalité.

Jacques Lordet et Eric Ravin, exprimant le vœu du Conseil, demandent à Gérard Nussmann que la municipalité lui adresse une saisine concernant une résidence autonomie à Beaucouzé.

Cette demande sera étudiée par les élus.

Jacques Lordet propose de rencontrer les bailleurs sociaux et de réfléchir à la manière de faire participer les habitants de Beaucouzé à ce projet.

L'analyse des besoins sociaux (A.B.S) à Beaucouzé effectuée par le bureau d'études Ana Ter touche à son terme. Le comité de pilotage remettra son rapport début juin 2019 (Etape n° 2- Préconisations relatives aux orientations et axes prioritaires).

5. Compte-rendu sous-commission « Chemins pédestres et de randonnées » F. Pache

Frédéric Pache, rapporteur, présente aux Conseil et aux élus le document qu'il a rédigé suite aux travaux de la sous-commission. Ci-après un extrait du rapport :

Objectifs

Le souhait du Conseil des Sages est de baliser 4 chemins d'ici à la fin du mois de juin, à savoir :

2 parcours de 1 km (quartier Est et Ouest),

1 parcours de 2 km (quartier Sud),

1 parcours de 4 km (quartier Nord).

Cet objectif est à notre portée si la procédure de mise en place du balisage présentée le 15 mai est validée par la municipalité.

Calendrier des actions menées

09/04 Réunion élaboration plan d'action

10/04 Reconnaissance circuits Ouest 1 + Nord 2

12/04 Test 1 Reportage photos circuit Est1

20/04 Test Fiche Technique sur circuit Est1

30/04 Préparation réunion mairie du 2/05

02/05 RV mairie avec Mme Houis et M. Molia

07-09/05 Test 2 Reportage photos circuit Est1

15/05 Validation méthode fléchage

Réunion du 15 mai 2019 avec monsieur Molia (Services techniques)

A l'issue de la reconnaissance du circuit, monsieur Molia a validé le format du cahier technique. Il a été convenu qu'un cahier spécifique lui sera présenté pour validation avant l'implantation du balisage d'un nouveau circuit.

A partir du 17 mai 2019

1. Mise en veille des actions de reconnaissance,
2. Remise au service technique de la mairie la liste des fournitures nécessaires pour réaliser le balisage.
3. Démarrage de la fabrication:
 1. pochoirs pour la peinture sur les arbres
 2. autocollants à coller sur supports métalliques ou en plastique
4. Test peinture sur arbre,
5. Elaboration des cahiers techniques des « autres circuits
6. Programmation des dates de mise en peinture (2 dates par circuit) pour atteindre notre objectif de 4 circuits pour fin juin.

Sylvie Ouzin remercie les rapporteurs Bernard Harzelec, Frédéric Pache, Jacques Lordet et félicite leur équipe pour l'excellent travail effectué, soulignant l'avancement notable des dossiers « Agrès et parcours de santé » et « Chemins pédestres et de randonnées ».

6. Positionnement dans les commissions : prospectives, écoute des Aînés

Jean-Louis Ulm remet à chaque membre du Conseil le document « Organisation et projets du Conseil des Sages de Beaucouzé » daté du 17 mai 2019. C'est un document évolutif précisant les responsabilités des commissions et sous-commissions ainsi que les projets en cours et prévisionnels.

A ce jour (« X » sur le document) la commission « Communications- Relations extérieures » est à compléter, la sous-commission « Pistes cyclables » est à créer. Quant au futur « Café citoyen » 2019 il intéresse l'ensemble du Conseil et les trois commissions par ses aspects thématiques, organisation et communication.

7. Commission municipale sur l'accessibilité

Guy Respondek siègera à la commission municipale accessibilité que la municipalité va mettre en place. Jacqueline Porte, Didier Bruneau et Guy Garet apporteront leurs concours dans la sous-commission ainsi formée. Un rendez-vous sera pris avec Anne Houis.

Guy Respondek, expose en quelques minutes sa vision de la notion des accessibilités qui recouvrent de nombreux domaines (géographique, personnes à mobilité réduite, établissements recevant du public, voirie, espaces verts, transports, manifestations publiques, secours, numérique).

8. Café citoyen

Date : fin octobre/novembre 2019 ; plutôt qu'en soirée l'organiser un samedi matin.

Thème : Où et comment envisagez-vous de vieillir à Beaucouzé ?

9. Questions diverses

- Sylvie Ouzin demande à chacun de réfléchir à de nouveaux projets et de faire des propositions lors de la prochaine réunion du Conseil.
- Nous sommes invités par le Conseil des Sages de Trélazé à un pique-nique organisé par les conseils de Trélazé, Pélouailles-les-Vignes et Villevêque. (13 ou 21 juin 2019).
- Une demande d'adresse de courriel pour le C.D.S. a été transmise au service communication de la mairie.

Prochaine réunion : Le vendredi 21 juin 2019 à 14h15 en mairie

Rédigé par Jean-Louis Ulm, approuvé par Sylvie Ouzin.

